

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU JURA



Commune de
Mignovillard
Petit-Villard - Froidefontaine - Essavilly
Communailles-en-Montagne

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE **MIGNOVILLARD**

DCM_20160606_09

Séance du 6 juin 2016

**Nombre de
conseillers municipaux**

- En exercice : 21
- Présents : 13
- Votants : 13

Date de la convocation :

28 mai 2016

Date d'affichage :

13 juin 2016

L'an deux mil seize, le six juin à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Florent SERRETTE, maire.

Étaient présents : Florent SERRETTE, Claudine QUATREPOINT, Joël ALPY, Anne-Marie MIVELLE, Lydie CHANEZ, Pascale DUSSOUILLEZ, Michaël FUMEY, Gérard MUGNIOT, Jean-Yves QUETY, Henri RATTE, Jérôme SERRETTE, Carmen VALLET, Daniel VERNEREY.

Étaient absents excusés : Jérôme BORNE, Jean-Marie GIROD, Nelly GIROD, Nicolas GRIFFOND, Marie-Paule SCHENCK.

Étaient absents : Stéphane BERQUAND, Anouck FRANÇOIS, Denis VERNEREY.

M. Joël ALPY a été désigné secrétaire de séance.

Objet : Vente de bois non soumis à la Laizinette

Le conseil municipal valide la vente de bois à la Laizinette, à la scierie Chauvin, au prix de 41 €/m³ pour les verts, 37 €/m³ pour les U1 et 20 €/m³ pour les rouges. Les montants sont HT.

M. le Maire est chargé d'établir le titre de recettes et l'acte de cession avec la scierie Chauvin.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.



Le Maire,

Florent SERRETTE